
Projet de l'entreprise CORREZE FERTIL (M. Jonathan BOSSOUTROT)
- Zone de l'Empereur -

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical du SYMA A89 HAUTE CORREZE VENTADOUR

¤ ¤ ¤ ¤ ¤

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mars à 17 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Développement Économique de la Haute Corrèze Ventadour - SYMA A89, dûment convoqué, s'est réuni en Assemblée plénière, à la salle du Conseil, Mairie d'Ussel.

Étaient présents : M. Christophe **ARFEUILLERE**, Haute Corrèze Communauté - Mme Jacqueline **CORNELISSEN**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Pierre **SAUGERAS**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Yves **URBAIN**, Haute Corrèze Communauté - M. Charles **FERRE** Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Jean **BOINET**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres. - M. François **RATELADE**, Haute Corrèze Communauté. - M. Daniel **ESCURAT**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Claude **BESSEAU**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres

Étaient excusés : M. Jean-Noël **LANOIR**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres, (pouvoir à M. Charles **FERRE**) - M. Philippe **CARTIER** Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Eric **ZILO**, Haute Corrèze Communauté - M. Francis **DUBOIS**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Bernard **GAERTNER**, Haute Corrèze Communauté. - M. Pierre **CHEVALIER**, Haute Corrèze Communauté

Assistaient en outre à la réunion : Mme Christine **COUDERT-MORIN**, Chef de Projet Développement, Conseil Départemental - Mme Delphine **COURBIER**, Directrice Générale des Services, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – Mme. Lucille **BENESTEAU**, Directrice Générale Adjointe, Haute Corrèze Communauté – Mme Tiphaine **WILLOCQ**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Pierre **GENESTE**, Directeur des Services Techniques, Egletons – M. Jean-Philippe **ROULLET**, Directeur des Services Techniques, Ussel. – M. Pierre **FRAYSSINET**, Responsable des Finances, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres

Lors du comité syndical du 13 avril 2022, une délibération a été prise pour la vente d'une parcelle à proximité de la nouvelle voie d'accès.

Monsieur Jonathan BOSSOUTROT est le nouveau dirigeant de l'entreprise CORREZE FERTIL située sur la zone du Theil à USSEL où l'entreprise était locataire d'un bâtiment.

Par l'acquisition de ce foncier, l'objectif est d'être propriétaire du nouveau bâtiment qui sera construit mais aussi de pouvoir développer et diversifier les activités de CORREZE FERTIL.

L'acquisition était initialement prévue par une des SCI de Monsieur BOSSOUTROT déjà existante : SCIDB4.

Finalement une nouvelle SCI est en cours de création : D19B avec qui se fera finalement la vente.

Le bornage a été fait et la surface est de 17 188 m². Le prix est de 5.50 € HT par M². Le compromis est en cours d'élaboration.

Aussi, une nouvelle délibération modificative doit être prise.



Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision ; et autorise le Président à signer tous documents utiles à cet effet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Christophe ARFEUILLERE

Président

